



Énergie renouvelable.
Développement durable.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX : EXÉCUTION REMARQUABLE DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

- Les produits des activités poursuivies ont augmenté de 16 % à 144,7 M\$ au T2 2019 comparativement au T2 2018.
- Les produits proportionnels ont augmenté de 18 % à 169,8 M\$ au T2 2019 comparativement au T2 2018.
- Le BAIIA ajusté des activités poursuivies a augmenté de 15 % à 105,2 M\$ au T2 2019 comparativement au T2 2018.
- Le BAIIA ajusté proportionnel a augmenté de 15 % à 120,8 M\$ au T2 2019 comparativement au T2 2018.
- Clôture du financement de la construction et de l'engagement de financement au partage fiscal pour le projet éolien Foard City.
- Clôture du financement initial par des investisseurs participant au partage fiscal pour le projet solaire Phoebe actuellement en construction au Texas.
- Clôture de la vente de la participation de 53,9 % dans des actifs islandais, pour un prix d'achat de 297,4 M\$ US (400,9 M\$) après ajustements.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

LONGUEUIL, Québec, le 13 août 2019 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») publie aujourd'hui ses résultats opérationnels et financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2019. La hausse des produits et du BAIIA ajusté des activités poursuivies est essentiellement attribuable à l'acquisition la participation restante de 62 % dans les parcs éoliens Cartier en octobre 2018.

« Le dernier trimestre a été marqué par la clôture de la vente de nos actifs islandais et par les importants progrès réalisés dans nos deux projets actuellement en construction au Texas. Ces projets contribueront à augmenter notre puissance installée nette de 30 % et nous attendons leurs mises en service respectives prévues dans les prochains mois avec impatience », a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « De plus, nous avons récemment signé un contrat d'achat d'électricité de 40 ans pour le projet hydroélectrique Innavik développé en partenariat avec la corporation foncière inuite Pituvik, qui prouve encore une fois que les investissements stratégiques peuvent créer de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes. »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le 23 mai 2019, la Société a annoncé la clôture de la vente de sa filiale entièrement détenue Magma Energy Sweden A.B. (« Magma Sweden »), qui détient une participation d'environ 53,9 % dans HS Orka hf (« HS Orka »), détentrice de deux centrales géothermiques, d'un projet hydroélectrique en développement et de projets potentiels en Islande qui sont maintenant traités comme des activités abandonnées. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées. Sauf indication contraire, les chiffres figurant dans le présent communiqué de presse concernent les activités poursuivies.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
<i>Les montants présentés sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.</i>				
Production (MWh)	1 741 953	1 509 599	3 050 458	2 453 050
Moyenne à long terme (MWh) (« PMLT »)	1 743 516	1 516 645	3 069 993	2 507 447
Produits	144 693	124 914	271 112	226 702
BAIIA ajusté ¹	105 248	91 660	198 491	165 226
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies	(10 453)	11 105	(14 873)	1 410
Bénéfice net	7 345	16 861	6 491	2 021
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies attribuable aux propriétaires, \$ par action - de base et diluée	(0,07)	0,06	(0,14)	0,03
Bénéfice net attribuable aux propriétaires, \$ par action - de base et dilué	0,07	0,09	0,01	0,03
Production proportionnelle (MWh) ¹	2 136 983	1 903 778	3 726 810	2 950 890
Produits proportionnels ¹	169 791	143 937	311 017	251 498
BAIIA ajusté proportionnel ¹	120 841	105 015	220 516	181 755
			Périodes de douze mois closes les 30 juin	
			2019	2018
Flux de trésorerie disponibles ¹			115 689	91 655
Ratio de distribution ¹			79 %	88 %

1 Veuillez vous reporter à la rubrique « Mise en garde sur les mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir une définition de la production proportionnelle, des produits proportionnels, du BAIIA ajusté, du BAIIA ajusté proportionnel, des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution.

2. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

3. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

Période de trois mois close le 30 juin 2019

La production s'est accrue de 15 % et la production proportionnelle de 12 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- La production s'est établie à 100 % de la PMLT.
 - Les centrales hydroélectriques ont produit 99 % de leur PMLT.
 - Les parcs éoliens ont produit 102 % de leur PMLT.
 - Les parcs solaires ont produit 95 % de leur PMLT.

La hausse de 16 % des produits et de 15 % du BAIIA ajusté est attribuable principalement à la participation restante de 62 % dans les parcs éoliens Cartier acquise en octobre 2018.

La marge du BAIIA ajusté a diminué, passant de 73,4 % à 72,7 % pour la période de trois mois, en raison principalement de la marge plus faible dans le secteur hydroélectrique attribuable aux charges d'exploitation plus

élevées en Colombie-Britannique et de la marge plus faible des installations françaises qui s'explique surtout par la hausse des charges d'exploitation.

L'augmentation de 18 % des produits proportionnels et de 15 % du BAIIA ajusté proportionnel est imputable principalement à l'investissement dans Energía Llaima et aux produits plus élevés tirés des installations au Texas et qui découlent essentiellement de l'augmentation des prix de vente en 2019.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, la Société a enregistré une perte nette découlant des activités poursuivies de 10,5 M\$ (perte nette découlant des activités poursuivies de base et diluée de 0,07 \$ par action), comparativement à un bénéfice net découlant des activités poursuivies de 11,1 M\$ (bénéfice net découlant des activités poursuivies de base et dilué de 0,06 \$ par action) pour la période correspondante de 2018. La variation de 21,6 M\$ s'explique par une variation défavorable de 16,6 M\$ (du profit net latent) de la perte nette latente sur les instruments financiers, par un accroissement de 10,3 M\$ des amortissements, par une augmentation de 9,3 M\$ des charges financières et par une hausse de 1,4 M\$ de la charge d'impôt sur le résultat. Ces éléments ont été partiellement compensés par une augmentation de 13,6 M\$ du BAIIA ajusté, par une diminution de 1,8 M\$ de la quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées et par une baisse de 0,6 M\$ du montant net des autres charges.

Période de six mois close le 30 juin 2019

La production s'est accrue de 24 % et la production proportionnelle de 26 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- La production s'est établie à 99 % de la PMLT.
 - Les centrales hydroélectriques ont produit 94 % de leur PMLT.
 - Les parcs éoliens ont produit 104 % de leur PMLT.
 - Les parcs solaires ont produit 95 % de leur PMLT.

La hausse de 20 % des produits et de 20 % du BAIIA ajusté est attribuable principalement à la participation restante de 62 % dans les parcs éoliens Cartier acquise en octobre 2018.

La marge du BAIIA ajusté a augmenté, passant de 72,9 % à 73,2 % pour la période de six mois, en raison principalement des changements apportés à la composition de nos secteurs étant donné que la production éolienne représente une proportion plus élevée du BAIIA ajusté. Le rendement des produits des activités éoliennes est habituellement meilleur que celui des activités hydroélectriques en raison des charges d'exploitation plus faibles. Cet élément a été en partie contrebalancé par une marge plus faible dans le secteur hydroélectrique attribuable aux charges d'exploitation plus élevées en Colombie-Britannique et par une marge plus faible des installations françaises.

L'augmentation de 24 % des produits proportionnels et de 21 % du BAIIA ajusté proportionnel est imputable principalement à l'investissement dans Energía Llaima et aux produits plus élevés tirés des installations au Texas qui découlent essentiellement de l'augmentation des prix de vente en 2019.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2019, la Société a enregistré une perte nette découlant des activités poursuivies de 14,9 M\$ (perte nette découlant des activités poursuivies de base et diluée de 0,14 \$ par action), comparativement à un bénéfice net découlant des activités poursuivies de 1,4 M\$ (bénéfice net découlant des activités poursuivies de base et dilué de 0,03 \$ par action) pour la période correspondante de 2018. La variation de 16,3 M\$ s'explique par un accroissement de 20,5 M\$ des amortissements, une augmentation de 18,4 M\$ des charges financières, une variation défavorable de 9,0 M\$ (du profit net latent) de la perte nette latente sur les instruments financiers et par une hausse de 6,1 M\$ de la quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées. Ces éléments ont été partiellement compensés par une augmentation de 33,3 M\$ du BAIIA ajusté, par une baisse de 3,7 M\$ du montant net des autres charges et par une hausse de 0,7 M\$ du recouvrement d'impôt sur le résultat.

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Pour la période de douze mois close le 30 juin 2019, la Société a généré des flux de trésorerie disponibles de 115,7 M\$, comparativement à 91,7 M\$ pour la période correspondante l'an dernier. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles est attribuable principalement à la hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et au recouvrement de dépenses en immobilisations liées à l'entretien et de charges liées aux projets potentiels, déduction faite de l'attribution aux participations ne donnant pas le contrôle, partiellement contrebalancée par l'augmentation des remboursements prévus

de capital sur la dette liée surtout à l'acquisition de Cartier et des projets en France, qui a été convertie en prêt à terme en 2018.

Pour la période de douze mois close le 30 juin 2019, les dividendes déclarés sur les actions ordinaires par la Société ont représenté 79 % des flux de trésorerie disponibles, comparativement à 88 % pour la période correspondante de l'an dernier. Cette variation est en grande partie attribuable à l'augmentation de 24,0 M\$ des flux de trésorerie disponibles. Cet élément a été partiellement contrebalancé par des paiements de dividendes plus élevés découlant de l'émission de 24 327 225 actions le 6 février 2018 dans le cadre de l'acquisition d'Alterra, à l'augmentation du dividende trimestriel et à l'émission d'actions additionnelles au titre du régime de réinvestissement de dividendes (« RRD »).

FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Cession de HS Orka

Le 23 mai 2019, Innergex a annoncé la clôture de la vente de sa filiale entièrement détenue Magma Sweden, qui détient une participation d'environ 53,9 % dans HS Orka, pour un prix d'achat de 297,4 M\$ US (400,9 M\$ CA), après les ajustements, à Jarðvarmi slhf, qui a exercé son droit de premier refus.

Le produit net a été utilisé pour rembourser la facilité de crédit d'un an de 228 M\$ contractée le 24 octobre 2018 au moment de l'acquisition de la participation restante dans les parcs éoliens et entités d'exploitation Cartier et la portion utilisée de la capacité d'emprunt additionnelle qui a été obtenue le 23 avril 2019. Le produit a aussi été employé pour désendetter les facilités de crédit de la Société.

Développement de l'énergie solaire aux États-Unis

Au deuxième trimestre, la Société a émis des lettres de crédit dans le but d'obtenir des panneaux solaires d'une capacité de 150 MW afin que la valeur maximale d'un CII, à savoir 30 % soit applicable à des projets solaires futurs d'une capacité d'environ 750 MW, ce qui représentera un investissement d'environ 50 M\$ US.

Activités de construction

Projet solaire Phoebe (Texas)

Le 4 juin 2019, Innergex a conclu le financement initial par des investisseurs participant au partage fiscal pour le projet solaire Phoebe actuellement en construction au Texas. Wells Fargo Central Pacific Holdings, Inc. a injecté sa contribution initiale d'environ 37,1 M\$ US (49,6 M\$ CA) dans le projet solaire Phoebe.

De plus, au deuxième trimestre, les travaux de génie civil étaient presque achevés et l'attention s'est portée sur les installations électriques et de modules. L'installation des pieux et des systèmes de suivi de trajectoire du soleil est terminée et l'entrepreneur en travaux de génie civil a amorcé la démobilitation du site. En date du présent communiqué, tous les modules nécessaires à la construction du projet solaire de 250 MW_{CA} ont à présent été livrés sur le site. La construction de la sous-station a été achevée et la sous-station a été mise sous tension. Les convertisseurs ont été livrés et ils ont tous été placés à leur emplacement final et ils sont mis sous tension à mesure que les blocs sont mis en ligne. Il y a 7 blocs de modules qui forment le projet. Les blocs 5 et 7 ont été mis en ligne en juin, les blocs 2 et 3 ont été mis en ligne en juillet et la production issue du bloc 4 a commencé au début du mois d'août. De l'électricité a été produite aux deux blocs en service, puis elle a été vendue. Les produits générés ont servi à réduire les coûts de construction. Ceux-ci sont conformes au budget à ce stade et s'élevaient à 337,7 M\$ US (441,9 M\$ CA) à la fin de juin. La mise en service commercial du projet devrait débuter au troisième trimestre de 2019.

Projet éolien Foard City (Texas)

Au deuxième trimestre de 2019, la Federal Aviation Administration (« FAA ») et la Société ont conclu un accord à l'égard de 9 éoliennes additionnelles, pour un total de 139 éoliennes, ou 350,3 MW. Les 139 avis de la FAA selon lesquels elles ne constituent pas un danger potentiel ont été reçus en mai 2019. La construction s'est poursuivie sur le site et le projet devrait pouvoir être mis en service commercial au quatrième trimestre de 2019. Toutes les 139 éoliennes ont à présent été livrées sur le site et montées, et la finition et les essais mécaniques se déroulaient conformément au calendrier. La sous-station a été mise sous tension et le réseau collecteur a été mis sous tension au début du mois d'août. Les coûts totaux du projet ont été revus à la hausse, à 403,6 M\$ US (528,2 M\$ CA). Au 30 juin 2019, les coûts de construction de 335,7 M\$ US (439,4 M\$ CA) respectaient les attentes.

Le 8 mai 2019, la Société a annoncé la clôture du financement de la construction et d'un engagement de financement au partage fiscal. Le financement de la construction s'élève à 290,9 M\$ US (380,7 M\$ CA) et est soutenu par un engagement de financement au partage fiscal de 275,0 M\$ US (359,9 M\$ CA) et une facilité de prêt à terme de 7 ans de 23,3 M\$ US (30,5 M\$ CA) avec une période d'amortissement de 10 ans qui sera fournie par les prêteurs à la date de mise en service.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Conclusion de nouveaux contrats de swap

Le 18 juillet 2019 et le 22 juillet 2019, la Société a conclu six ententes de couverture pour atténuer le risque de fluctuations des taux d'intérêt sur ses facilités de crédit renouvelables détenues par la Société. Les montants nominaux de ces contrats totalisent 125 M\$ qui viendront à échéance entre 2029 et 2049. La juste valeur est fondée sur des techniques d'évaluation de niveau 2. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie à des fins comptables.

Décision favorable de l'Environmental Appeal Board (« EAB »)

En 2017, le contrôleur des droits d'utilisation de l'eau (Comptroller of the Water Rights) a cherché à appliquer rétroactivement les taux de droits d'utilisation de l'eau plus élevés à Fire Creek, à Lamont Creek, à Stokke Creek, à Tipella Creek et à Upper Stave River pour 2011 et 2012 et, ce faisant, a obtenu un montant additionnel de 3,2 M\$ pour ces deux années. La Société a fait appel de cette décision auprès de l'Environmental Appeal Board. Le 26 juillet 2019, l'Environmental Appeal Board a rendu sa décision, a accueilli l'appel et a ordonné au contrôleur des droits de l'eau de rembourser à chaque installation sa quote-part du montant ajusté des droits d'utilisation de l'eau payé en trop, majoré des intérêts. La décision est susceptible de faire l'objet d'un appel par le contrôleur.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 octobre 2019 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire	Dividende par action privilégiée de série A	Dividende par action privilégiée de série C
13 août 2019	30 septembre 2019	15 octobre 2019	0,1750 \$	0,2255 \$	0,359375 \$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les états financiers consolidés condensés intérimaires non audités et les notes y afférentes ainsi que le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019 d'Innergex sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et à la section « Investisseurs » du site Web de la Société à l'adresse www.innergex.com.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

La Société tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion le mercredi 14 août 2019, à 10 h HAE. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le 1 888 231-8191 ou le 647 427-7450 ou en accédant à la webdiffusion à l'adresse <https://bit.ly/2JKj6bx> ou sur le site Web de la Société à l'adresse www.innergex.com. Les membres des médias et du public peuvent assister à la conférence téléphonique en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible après la conférence sur le site Internet de la Société.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

La Société est un producteur indépendant d'énergies renouvelables qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires. En tant qu'entreprise internationale, Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili. Innergex gère un important portefeuille de 66 actifs en exploitation d'une puissance installée nette de 1 988 MW (puissance installée brute de 2 888 MW), dont 37 centrales hydroélectriques, 25 parcs éoliens et quatre parcs solaires. Elle détient aussi des intérêts dans huit projets en développement d'une puissance installée nette totale de 978 MW (puissance installée brute de 896 MW), dont deux

sont actuellement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement, d'une puissance brute totale de 7 767 MW. Le respect de l'environnement et l'équilibre de l'intérêt supérieur des communautés hôtes, de ses partenaires et de ses investisseurs sont au cœur de la stratégie de développement de la Société. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable. Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Les états financiers consolidés condensés intérimaires non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2019 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. La production proportionnelle, les produits proportionnels, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Produits proportionnels

Les références à la « quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, des produits des coentreprises et des entreprises associées. Les lecteurs sont avisés que la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex ne doit pas être considérée comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS.

Les références aux « Produits proportionnels » dans le présent document visent les produits, plus la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que les produits proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}
Produits	144 693	124 914	271 112	226 702
Quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :				
Toba Montrose (40 %) ³	7 438	7 899	7 973	8 126
Shannon (50 %) ^{3, 5}	2 422	1 771	4 545	3 278
Flat Top (51 %) ^{4, 5}	3 126	2 570	5 723	2 753
Dokie (25,5 %) ³	1 432	1 795	3 753	3 089
Jimmie Creek (50,99 %) ³	2 156	2 240	2 298	2 295
Umbata Falls (49 %)	1 582	1 426	2 283	2 250
Viger-Denonville (50 %)	1 167	1 322	3 158	3 005
Duqueco (50 %) ⁶	4 827	—	8 129	—
Guayacán (50 %) ⁶	408	—	1 011	—
Pampa Elvira (50 %) ⁶	540	—	1 032	—
	25 098	19 023	39 905	24 796
Produits proportionnels	169 791	143 937	311 017	251 498

1. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

3. Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 6 février 2018 au 30 juin 2018.

4. Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 23 mars 2018 au 30 juin 2018.

5. La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top. Toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

6. Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références à la « marge du BAIIA ajusté » dans le présent document visent le BAIIA ajusté divisé par les produits. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	30 juin		30 juin	
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités ^{1, 2}		Montants retraités ^{1, 2}
Perte nette (bénéfice net) découlant des activités poursuivies	(10 453)	11 105	(14 873)	1 410
Charge (recouvrement) d'impôt	1 493	100	(2 585)	(1 887)
Charges financières	58 259	48 972	111 230	92 875
Amortissements	46 749	36 459	93 215	72 700
BAIIA	96 048	96 636	186 987	165 098
Autres charges, montant net	552	1 118	1 278	5 006
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	142	1 983	7 032	916
Perte nette latente (profit net latent) sur instruments financiers	8 506	(8 077)	3 194	(5 794)
BAIIA ajusté	105 248	91 660	198 491	165 226
Marge du BAIIA ajusté	72,7 %	73,4 %	73,2 %	72,9 %

1. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

BAlIA ajusté proportionnel

Les références à la « quote-part du BAlIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, du BAlIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAlIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAlIA ajusté, plus la quote-part du BAlIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAlIA ajusté proportionnel ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
BAlIA ajusté	105 248	Montants retraités ^{1, 2} 91 660	198 491	Montants retraités ^{1, 2} 165 226
Quote-part du BAlIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :				
Toba Montrose (40 %) ³	6 004	6 359	5 016	5 878
Shannon (50 %) ^{3, 5}	1 149	569	2 108	1 328
Flat Top (51 %) ^{4, 5}	1 194	925	1 925	903
Dokie (25,5 %) ³	911	1 275	2 704	2 242
Jimmie Creek (50,99 %) ³	1 746	1 828	1 370	1 656
Umbata Falls (49 %)	1 436	1 318	1 862	2 022
Viger-Denonville (50 %)	898	1 081	2 551	2 500
Duqueco (50%) ⁶	2 082	—	3 661	—
Guayacán (50 %) ⁶	149	—	553	—
Pampa Elvira (50 %) ⁶	24	—	275	—
	15 593	13 355	22 025	16 529
BAlIA ajusté proportionnel	120 841	105 015	220 516	181 755

1. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

3. Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 6 février 2018 au 30 juin 2018.

4. Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 23 mars 2018 au 30 juin 2018.

5. La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top. Toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

6. Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

Perte nette ajustée découlant des activités poursuivies

Les références à la « perte nette ajustée découlant des activités poursuivies » visent le bénéfice net (la perte nette) découlant des activités poursuivies de la Société auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : (profit net latent) perte nette latente sur instruments financiers, (profit réalisé) perte réalisée sur instruments financiers, charge (économie) d'impôt liée aux éléments ci-dessus, et quote-part (du profit net latent) de la perte nette latente sur les instruments financiers dérivés des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés selon les IFRS exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché et que les variations de la valeur de marché des instruments dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée soient inscrites au compte de résultat. L'application de cette norme comptable donne lieu à une volatilité importante des résultats découlant de l'utilisation des dérivés. La perte nette ajustée découlant des activités poursuivies de la Société vise à éliminer l'incidence des règles de l'évaluation à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sur les résultats de la Société. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée découlant des activités poursuivies ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
		Montants retraités ^{1,2}		Montants retraités ^{1,2}
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités poursuivies	(10 453)	11 105	(14 873)	1 410
Ajouter (déduire) :				
Perte nette latente (profit net latent) sur instruments financiers	8 506	(8 077)	3 194	(5 794)
(Profit réalisé) perte réalisée sur instruments financiers	(448)	2	(448)	(826)
Charge (recouvrement) d'impôt lié(e) aux éléments ci-dessus	247	(250)	(774)	2 397
Quote-part du profit net latent sur instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(508)	(3 191)	(1 127)	(7 814)
Perte nette ajustée découlant des activités poursuivies	(2 656)	(411)	(14 028)	(10 627)

1. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir la fluctuation des taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou la fluctuation du taux de change sur les achats d'équipement. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles ajustés » visent les flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des charges liées aux projets potentiels et d'éléments non récurrents.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et de sa capacité à financer sa croissance.

Les références au « ratio de distribution ajusté » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles ajustés, compte tenu de l'incidence du RRD.

Flux de trésorerie disponibles et calcul du ratio de distribution	Périodes de douze mois closes les 30 juin	
	2019	2018
	Montants retraités ²	Montants retraités ²
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	222 999	240 022
<i>Ajouter (déduire) les éléments suivants :</i>		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	17 294	(42 811)
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession	(9 224)	(7 394)
Remboursements prévus de capital sur la dette	(104 385)	(83 140)
Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle ¹	(22 335)	(19 216)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 942)	(5 942)
Coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées	2 121	10 963
Perte réalisée (profit réalisé) sur instruments financiers dérivés	6 919	(827)
Recouvrement des dépenses en immobilisations liées à l'entretien et des charges liées aux projets potentiels, déduction faite de l'attribution aux participations ne donnant pas le contrôle ³	8 242	—
Flux de trésorerie disponibles	115 689	91 655
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	91 917	80 877
Ratio de distribution	79%	88%
<i>Ajuster pour tenir compte des éléments suivants :</i>		
Charges liées aux projets potentiels	17 937	16 475
Flux de trésorerie disponibles ajustés	133 626	108 130
Dividendes déclarés sur actions ordinaires - ajustés selon le RRD	86 650	72 877
Ratio de distribution ajusté	65%	67%

1. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.

2. Pour plus d'information sur le retraitement, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

3. La vente de HS Orka a permis le recouvrement de dépenses en immobilisations liées à l'entretien et de charges liées aux projets potentiels de 5,7 M\$ et de 9,6 M\$, respectivement, qui avaient été engagées depuis l'acquisition de ce projet en février 2018. Un montant de 7,1 M\$ a été déduit de la somme du recouvrement étant donné qu'il se rapporte à des participations ne donnant pas le contrôle.

Production proportionnelle

Les références à la « quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, de la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références à la « production proportionnelle » dans le présent document visent la production, plus la quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société.

(in MWh)	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Production	1 741 953	1 509 599	3 050 458	2 453 050
Quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex :		Montants retraités ^{1,2}		Montants retraités ^{1,2}
Toba Montrose (40 %) ³	87 168	98 986	91 638	100 492
Shannon (50 %) ^{3,5}	89 172	104 525	180 781	165 397
Flat Top (51 %) ^{4,5}	115 450	116 271	231 126	126 286
Dokie (25,5 %) ³	14 311	18 296	30 887	28 418
Jimmie Creek (50,99 %) ³	25 456	29 122	26 221	29 434
Umbata Falls (49 %)	20 905	18 190	30 149	27 832
Viger-Denonville (50 %)	7 718	8 789	20 897	19 981
Duqueco (50 %) ⁶	27 498	—	47 298	—
Guayacán (50 %) ⁶	4 138	—	10 786	—
Pampa Elvira (50 %) ⁶	3 214	—	6 569	—
	395 030	394 179	676 352	497 840
Production proportionnelle	2 136 983	1 903 778	3 726 810	2 950 890

1. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Modifications de normes comptables » du rapport de gestion du deuxième trimestre 2019.

2. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Activités abandonnées » du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2019.

3. Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 6 février 2018 au 30 juin 2018.

4. Pour la période allant du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019 et du 23 mars 2018 au 30 juin 2018.

5. La participation correspond à la participation de commanditaire dans Shannon et Flat Top. Toutefois, les investisseurs participant au partage fiscal détiennent la totalité des participations au partage fiscal.

6. Innergex détient une participation de 50 % dans Energía Llaima, qui détient les installations Guayacán (participation de 69,47 %) et Pampa Elvira (participation de 55 %) ainsi que Duqueco, qui comprend les installations Mampil (participation de 100 %) et Peuchén (participation de 100 %).

Information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs à la production d'énergie de la Société, à ses projets potentiels, aux développements, à la construction et au financement fructueux (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement d'acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futures, à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, telles que la production, les produits, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel prévus afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures et de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par Innergex, à propos notamment, sans s'y limiter, du rendement des projets, de la conjoncture économique et financière, des conditions du marché des capitaux, des attentes et des hypothèses concernant la disponibilité de ressources en capital et l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de l'obtention des approbations réglementaires et de la cession de certains actifs. Bien qu'Innergex soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles l'information prospective est fondée sont raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse est donnée à la date des présentes et Innergex ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent communiqué de presse ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Comme les énoncés prospectifs concernent des circonstances ou des événements futurs, ils comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes intrinsèques. L'information prospective suppose des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats ou le rendement réels soient sensiblement différents de ceux exprimés, sous-entendus ou présentés par l'information prospective. Ces risques et incertitudes

comprennent, sans s'y limiter : les risques liés à la capacité d'Innergex à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires (y compris par l'entremise de la cession éventuelle d'actifs choisis) et à sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, des régimes éoliens et solaires; l'incertitude au sujet du développement de nouvelles installations; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives régissant les dettes actuelles et futures; l'incapacité de réaliser les avantages prévus des acquisitions; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; les fluctuations du taux de change; le fait que les produits provenant de certaines installations vont fluctuer en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité.

Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>Production prévue</p> <p>Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (PMLT). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires</p> <p>Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophes naturelles et cas de force majeure</p> <p>Risques réglementaires et politiques affectant la production</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement affectant la production</p> <p>Variabilité du rendement des installations et pénalités connexes</p> <p>Disponibilité et fiabilité des systèmes de transport</p> <p>Litiges</p>
<p>Produits prévus</p> <p>Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le CAÉ conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Dans la plupart des cas, ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison, sauf dans le cas de la centrale hydroélectrique Miller Creek, qui reçoit un prix établi à partir d'une formule basée sur les indices de prix Platts Mid-C, et de la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend, pour laquelle 85 % du prix est fixe et 15 % est ajusté annuellement en fonction des tarifs déterminés par l'Idaho Public Utility Commission. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue »</p> <p>Dépendance envers diverses formes de CAÉ</p> <p>Fluctuations des produits de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité</p> <p>Fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité</p> <p>Changements dans la conjoncture économique générale</p> <p>Capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants</p>
<p>BAILA ajusté prévu</p> <p>Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la provision liée à (le recouvrement de) la charge d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus »</p> <p>Variabilité de la performance des installations et les pénalités qui s'y rattachent</p> <p>Charges d'entretien imprévues</p>

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>Coûts de projets estimés, obtention des permis prévue, début des travaux de construction, travaux réalisés et début de la mise en service des projets en développement ou des projets potentiels</p> <p>La Société peut faire (dans la mesure du possible) une estimation de la puissance installée potentielle, des coûts estimés, des modalités de financement et du calendrier de développement et de construction pour chaque projet en développement ou projet potentiel fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, en plus d'information sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts et du calendrier de construction fournis par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) dont les services ont été retenus pour le projet.</p> <p>La Société fournit des indications tenant compte d'estimations sur sa position stratégique et sa position concurrentielle actuelles, ainsi que sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et de ses projets potentiels, que la Société évalue compte tenu de son expérience en tant que promoteur.</p>	<p>Incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations</p> <p>Exécution par les principales contreparties, par exemple les fournisseurs ou entrepreneurs</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Capacité à obtenir les terrains appropriés</p> <p>Obtention des permis</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement</p> <p>Relations avec les parties prenantes</p> <p>Approvisionnement en matériel</p> <p>Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement</p> <p>Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement par capitaux propres</p> <p>Risques d'ordre réglementaire et politique</p> <p>Taux d'inflation plus élevé que prévu</p> <p>Catastrophe naturelle</p> <p>Risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers</p> <p>Résultat du processus de demande de règlements d'assurance</p>
<p>Admissibilité aux CIP et aux crédits d'impôt à l'investissement (« CII ») et point de basculement de la participation au partage fiscal</p> <p>Pour certains projets en développement aux États-Unis, la Société a effectué des activités sur place et hors site dans le but de les rendre admissibles pour la pleine valeur des CIP ou des CII et ainsi d'obtenir des participations au partage fiscal. Pour évaluer l'admissibilité potentielle d'un projet, la Société tient compte des travaux de construction réalisés et du moment où ils ont été réalisés. Le point de basculement attendu pour les participations au partage fiscal est déterminé en fonction des PMLT et des produits de chaque projet et est assujéti en outre aux risques connexes mentionnés ci-dessus.</p>	<p>Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement par capitaux propres</p> <p>Risques d'ordre réglementaire et politique</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Obtention des permis</p>

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. Les énoncés prospectifs sont présentés à la date du présent communiqué et Innergex ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser publiquement les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

- 30 -

Pour plus de renseignements

Jean-François Neault
 Chef de la direction financière
 450 928-2550, poste 1207
 jfneault@innergex.com

Karine Vachon
 Directrice – Communications
 450 928-2550, poste 1222
 kvachon@innergex.com

Innergex énergie renouvelable inc.
 www.innergex.com